



**DEMANDE DE SUBVENTION DEVANTURES DE COMMERCE**  
(à formuler avant le 21 janvier 2023)

**DEMANDEUR**

Nom et Prénom : .....
Adresse du demandeur: .....
Tél : .....
Adresse du bien objet de la demande : .....

**CONDITIONS requises pour obtenir l'aide de la mairie :**

- Le bien doit être situé dans le périmètre d'attribution de la subvention « façade » annexé à la délibération du 21 janvier 2020
- Les travaux doivent avoir été autorisés par une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire).
- Le bien objet de la demande doit avoir une existence légale et être régulier sur le plan de l'urbanisme,
- Les travaux doivent respecter les recommandations de la plaquette « Façades et devantures du centre-ancien –LE THOR » et les éventuelles prescriptions émises dans l'autorisation d'urbanisme (avis et suivi de l'architecte conseil du CAUE en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France)
- La subvention ne peut être attribuée qu'une fois par unité foncière sur une période de 10 ans.

**TRAVAUX OUVRANT DROIT A LA SUBVENTION :**

- la rénovation ou le remplacement de la devanture et/ou de la vitrine d'un commerce existant ou en cours d'installation,
- la mise en discrétion des climatiseurs et des dispositifs de fermeture (vitrage antieffraction, intégration du rideau,...),
- les enseignes,
- les marquises,
- la mise en accessibilité extérieure.

**CALCUL DE LA SUBVENTION :**

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 25% du montant des travaux avec un plafond de subvention fixé à 500 € par commerce.

Pour les personnes physiques ou morales assujetties à la TVA, le montant des travaux est pris en compte Hors Taxe HT.

Pour les personnes physiques ou morales non assujetties à la TVA, le montant des travaux est pris en compte Toutes Taxes Comprises TTC.

**PIECE A FOURNIR AU DEPOT DE LA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME**

- 
- Un devis faisant apparaître l'adresse des travaux, le détail des travaux prévus et les coûts unitaires.

**PIECES A FOURNIR APRES ACHEVEMENT DES TRAVAUX**

- 
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- 
- 
- La facture certifiée acquittée faisant apparaître l'adresse des travaux, le détail des travaux réalisés et les coûts unitaires.
- 
- 
- La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) de l'autorisation d'urbanisme obtenue (PC ou DP)

- 
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution et des travaux ouvrant droit à la subvention ainsi que des modalités de son calcul.

- 
- Je sollicite le versement de la subvention « Devantures ».

A \_\_\_\_\_ le\*

Signature du demandeur :